

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2019

A SERVIAN

Présents : Mesdames GARDES, ESCUDIE, LECLERCQ-MELON, SCHUWY, TREILHOU et Messieurs BEAUCOURT, ESCUDIE, LASSALVY, MERCIER, PIEROBON

Excusés : Mesdames BELHOMME, CHALLIES, HAMEY, SOULIGNAC, TTREMEL et Messieurs ANDRIEU, AURIOL, BENAVENT, JANICOT, JUAN, KOUIDER, MALRIC, MORITZ, PALOU, TERRAL, VAQUIER.

Ordre du jour :

- 1) Bilan des conseils d'école du second trimestre
- 2) Cotisations 2019
- 3) AG Départementale de Valras le 8 juin (Rapport d'activité départemental – Rapport financier départemental – Amendement à la résolution générale)
- 4) Enquête gratuité
- 5) Retour sur l'enquête sur les symboles de la République dans les écoles
- 6) Actualités départementales et nationales
- 7) Renouvellement de nos instances locales et recrutement de nouveaux DDEN
- 8) Questions diverses

Notre Président Claude LASSALVY assure cette réunion et nous présente l'ordre du jour.

Nous déplorons le manque de participants et remercions la municipalité de Servian pour nous avoir prêté une salle.

1) **Bilan des conseils d'école** :

-Ecoles de la Devèze : nous demandons un bus affecté aux élèves pour les enseignements obligatoires. Les élèves ne peuvent pas aller à la piscine car on ne prend pas les enfants dans les bus de ville aux heures de pointe.

-Ecole Mandela : gros problèmes de sécurité, le chemin est très dangereux pour les parents qui amènent les enfants.

-Ecole de Montblanc : pas de réponse pour la fermeture de classe. Erreur de comptage des enfants une réponse est attendue pour le mois de juin.

-Ecole Casimir Perret : Les portails ne sont pas aux normes intrusion. Les 2/3 des enseignants veulent partir. Locaux très vétustes.

En général pas assez de lits dans les dortoirs des écoles maternelles de Béziers. Les enfants viennent à tour de rôle l'après-midi. Question : comment vont-ils faire à la rentrée puisque l'école sera obligatoire dès l'âge de 3 ans ?

- 2) **Cotisation 2019** : Point sur la cotisation 2019. La quasi-totalité des cotisations ont été encaissées, il en manque une, le trésorier doit relancer. Madame ALOITTEAU et Monsieur TATA sont démissionnaires.

3) **AG Départementale de Valras le 8 juin** :

Les différents documents qui seront débattus à Valras ont été publiés dans le bulletin n°47 d'avril 2019, à l'exception du projet de résolution encore en cours d'élaboration.

Rapport d'activité : Situation politique générale, utilité d'évoquer la situation générale du pays pour comprendre la situation de l'école. Des progrès pour l'Education prioritaire mais qu'en est-il des écoles orphelines et des écoles rurales ? Quel devenir pour la direction d'école avec le projet d'Etablissements publics des savoirs fondamentaux ? (retrait du projet au Senat le 17 mai 2019).

Quasi disparition des écoles respectant l'organisation légale du temps scolaire (9 demi-journées).

Nos actions : Enquête sur la gratuité – Prix de la Laïcité – Investissements dans les actions du CDAL

La vie de notre UD : 220 DDEN dans 13 délégations. Une vie institutionnelle régulière et un bureau départemental qui a retrouvé une meilleure assiduité et une certaine cohérence.

Nous soumettons le rapport d'activité départemental à notre AG. Discussions.

Rapport financier départemental : le bilan financier se caractérise par un excédent de recettes de 593,67 euros, malgré des subventions municipales en baisse et grâce à l'octroi d'une subvention de 700 euros de la région Occitanie. La charge liée à l'hébergement du site (400 euros) devrait disparaître en septembre 2019 puisque notre nouveau site sera hébergé par le serveur national des DDEN. Certainement plus facile d'accès.

Débat sur le rapport financier. OK

Amendement à la résolution générale : Le bureau départemental soumettra à l'AG départementale l'amendement suivant à la Résolution Générale du Congrès de Rennes :

« La Fédération des DDEN propose que soit créé un statut d'auxiliaire bénévole contribuant à l'exécution du service public d'Education. Ce statut permettrait aux personnes qui interviennent bénévolement dans les écoles auprès des élèves, et auxquelles les autorités de l'Education Nationale demandent parfois de se soumettre à un agrément, de bénéficier d'un statut légal incluant au besoin une protection juridique.

Ces auxiliaires bénévoles seraient assujettis aux mêmes obligations que les autres agents du service public en termes de respect de la laïcité et de la neutralité du service public. Le statut de ces auxiliaires bénévoles serait inscrit dans le code de l'Education. »

Vote à l'unanimité.

4) **Enquête sur la gratuité** :

Deux enquêtes « gratuité » sont parvenues à tous les DDEN : l'enquête CNAL et l'enquête départementale CDAL centrée sur le 1^{er} degré. Les DDEN sont invités à renseigner prioritairement la première de préférence avant la fin juin pour une exploitation à la rentrée prochaine.

5) **Retour sur l'enquête sur les symboles de la République dans les écoles :**

Dépouillement pour 39 écoles pour lesquelles nous avons eu des réponses

Présence du drapeau tricolore	31 écoles : 79,5 %	Absent : 20,5 %
Présence drapeau européen	25 écoles : 64 %	Absent : 36 %
Présence devise de la République	33 écoles : 84,6 %	Absent : 15,4 %
Déclaration des droits de l'homme	31 écoles : 79,5 %	Absent : 20,5 %

9 réponses seulement pour notre délégation.

6) **Obligation d'instruction à partir de 3 ans :**

Mesure positive, mais problèmes de locaux et de capacité d'accueil dans les dortoirs. Problème de financement pour les municipalités car celles qui finançaient les maternelles du privé sous contrat ne contribuaient pas toujours à la même hauteur que pour les écoles publiques. D'où un surcroît de charges qui risque de se répercuter sur la qualité d'accueil. Accroissement de la concurrence scolaire.

7) **Actualités départementales et nationales :**

Les petits déjeuners vont être obligatoires en éducation prioritaire, la cantine à un euro.

L'enquête sur les performances des CM2 en mathématiques : La direction de l'Evaluation de la Prospective et des Performances a évalué les élèves de CM2 sur leurs performances en calcul en 1987, 1999, 2007 et 2017. Les résultats sont en baisse alors qu'ils étaient stabilisés entre 1999 et 2007. On est passé de 4 à 14 % de non réponses en 30 ans. Causes : formation littéraire des enseignants programmée de 2008 ?

8) **Renouvellement de nos instances locales et recrutement de nouveaux DDEN :**

La question de la trésorerie et de la présidence de notre délégation se pose. Par ailleurs nous avons plusieurs DDEN démissionnaires et aucune candidature en remplacement : les postes qui demeurent vacants ou vont le devenir à la rentrée : Cordier élémentaire, Les Oiseaux élémentaire, Pasteur maternelle, Malbosc, Carpentier à Béziers. Corneilhan, Boujan sur Libron élémentaire et maternelle, Autignac, Abeilhan et Puimisson. Nous lançons un appel à trouver des candidats.

Fin de la réunion à 11 h 30.